

## **Demande de propositions pour les services de vérification du Projet AgResults Sénégal - Projet de financement du stockage des récoltes.**

### **Réponses aux Questions**

1. Nous avons en effet noté dans les exigences relatives à la proposition que : « le soumissionnaire doit fournir la preuve de sa présence et de son immatriculation effective au Sénégal. » Est-il dans ce cas possible pour une société de droit étranger de soumissionner en groupement avec un cabinet sénégalais ?

**Réponse d'AgResults :** Oui, cela est acceptable à condition que l'association permette à l'offrant de commencer immédiatement à travailler au Sénégal légalement et sans délai.

2. Nous aimerions aussi savoir la localisation géographique ainsi que le nombre des entrepôts.

**Réponse d'AgResults :** Veuillez consulter la page 15 de la demande de propositions (DP), qui énumère les cultures ciblées pour ce projet. Il est prévu que les concurrents seront basés dans les principales zones de production de ces cultures.

Veuillez également consulter la page 25 de la DP : « Dans la budgétisation de ce projet, supposez 5 concurrents au cours de l'année 1, 10 au cours de l'année 2, 15 au cours de la période de vente 3 et 20 au cours des périodes de vente 4 et 5. » Il est supposé que chaque concurrent gère un entrepôt.